

[Text]

Mr. Gray: He does not need an O.K. but the Minister, after further study, may modify his view or he may not.

Mr. Lambert (Edmonton West): I am quite prepared . . .

Mr. Basford: I would like it carried as it is. It is conceivable that this is a drafting error and that the Department of Justice will have no objection to or observation on putting "knowingly" in; I do not know.

Mr. Gray: I really did not say this before, but we have the Special Drawing Rights bill which is no less major than this bill and is much more complicated, and this might enable us to dispose of Bill S-4 after reasonable study and return when necessary to the SDR bill.

Mr. Haidasz: Could the Minister assure the committee that he will make sure this particular subsection of clause 8 will be explained more fully in the regulations, interpreting the . . .

The Chairman: Mr. Lambert?

Mr. Lambert (Edmonton West): I think what has been suggested by Mr. Gray is quite satisfactory.

Le président: Monsieur Noël?

M. Noël: Je crois, monseigneur le président, que toute cette Loi a été établie pour protéger le client éventuel et pour donner au vendeur et au manufacturier, l'occasion d'indiquer la qualité de son produit.

• 1230

Alors, je crois, comme disait M. Blair, que dans le commerce il faut toujours penser que celui qui achète doit se méfier, surtout quand il s'agit de métaux précieux, tout ce qui brille n'est pas or. Alors, on veut indiquer par une marque, contrôlée par le gouvernement, que le produit que l'on vend, contient tel pourcentage d'or en carats ou tel pourcentage d'argent, 125/1000, selon le cas, et ce n'est qu'une protection aussi bien pour le commerçant, qui peut ainsi indiquer que la marchandise qu'il offre est bien reconnue, que pour l'acheteur éventuel, afin qu'il soit sûr de ce qu'il achète.

Contrairement à M. Lambert, je ne crois pas qu'on devrait marquer tous les produits vendus dans les magasins, car alors il faudra inventer des marques pour la tôle et n'importe quel autre produit, sauf les métaux pré-

[Interpretation]

M. Gray: Il n'a peut-être pas besoin de notre approbation, mais il est possible qu'après étude, le ministre modifie son point de vue et aurait alors besoin de notre approbation.

M. Lambert: Je suis presque prêt.

M. Basford: J'aimerais que l'on adopte cette disposition telle quelle. Il est concevable qu'il y ait là une erreur, et que le ministre de la Justice n'aurait pas d'objections à rajouter «en connaissance de cause». Je n'en sais rien.

M. Gray: Je n'ai pas prétendu cela auparavant. Mais nous avons un bill sur les droits de tirage spéciaux qui est bien plus compliqué et non moins important que celui-ci. Ceci nous permettrait de disposer du projet de loi S-4 après une étude raisonnable, et de reprendre l'étude de projet de loi concernant les droits de tirage spéciaux.

M. Haidasz: Monsieur le président, est-ce que le ministre pourrait dire au Comité, nous assurer que cet alinéa précis de cet article serait expliqué plus en détail dans les règlements? Interprétant . . .

Le président: M. Lambert?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Je pense que la solution proposée par M. Gray, est tout à fait satisfaisante.

The Chairman: Mr. Noël?

Mr. Noël: Mr. Chairman, I think that this whole legislation was prepared to protect the prospective customer and to give the retailer and the manufacturer a chance of openly showing the quality of his product.

As stated by Mr. Blair, I think that in business we should always remember that the purchaser should be careful, especially in the case of precious metals. All that glitters is not gold. Thus, we want to indicate by a government controlled hall-mark that the product which is being sold contains a given percentage of gold in karats or a given percentage of silver, 925 in a thousand. It is merely a protection both for the dealer to help him show that the product which he sells is really what he purports it to be and also for the prospective buyer so that he may be sure as to the quality of what he is purchasing.

I do not agree with Mr. Lambert that we should mark all products sold in shops otherwise we will have to invent hall-marks for sheet-metal or for all kinds of products except precious metals. I think we should